



# SDPM

## SYNDICAT DE DEFENSE DES POLICIERS MUNICIPAUX

1<sup>er</sup> SYNDICAT NATIONAL PROFESSIONNEL DE LA POLICE MUNICIPALE

50 DELEGATIONS – 250 SECTIONS LOCALES  
REVUE NATIONALE TIRAGE A 15 000 EX.

PARIS, le 23 septembre 2013.

### COMMUNIQUE

---

## Compte Épargne Pénibilité : Le SDPM Interroge Le Ministre À L'Assemblée Nationale (Député Moudenc)

Suite à notre communiqué par lequel nous avons demandé au Gouvernement d'inclure les Policiers Municipaux dans le dispositif du "compte épargne pénibilité" nous avons activé l'ensemble de nos soutiens politiques.

Répondant à notre appel, le Député de la région Toulousaine MOUDENC, que nous avons rencontré à l'Assemblée Nationale (et qui fut le 1er maire de Toulouse à armer la PM), a déposé une question à l'attention du Ministre de l'Intérieur, à l'Assemblée Nationale.

D'autres questions suivront à ce sujet.

Monsieur le Ministre, le sujet va monter en puissance d'ici aux Municipales, et la souffrance des Policiers Municipaux sera entendue, d'une manière où d'une autre !

Vous ne pouvez ignorer l'appel de leurs représentants légitimes.

### **QUESTION ECRITE DEPOSEE LE 17 SEPTEMBRE 2013**

Ministère interrogé : TRA - Ministère de l'Intérieur

M. Jean-Luc Moudenc interroge M. le ministre de l'intérieur sur l'application du compte épargne pénibilité à la catégorie des Policiers Municipaux. En effet, les policiers municipaux travaillent en horaires décalés, de jour et de nuit, et sont souvent de fait la première force de sécurité de proximité. Ils sont exposés de plein fouet à l'insécurité, tout comme les forces de police d'Etat, gendarmerie et police nationale, qui partent à la retraite bien avant 60 ans. Aussi, il demande si les Policiers Municipaux seront associés au dispositif du "compte épargne pénibilité" leur permettant de partir plus tôt à la retraite ou de se reconvertir.

**Le Président : Cédric MICHEL**



WWW.SDPM.NET